

AUCHAN HYPERMARCHÉ
Société par actions simplifiée au capital de 445 970 610 euros
200 rue de la Recherche
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
410 409 460 RCS LILLE MÉTROPOLE
(la « Société »)

**EXTRAIT DE L'ACTE SOUS SEING PRIVE DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 26 MAI 2025**

(...)

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique, conformément à la proposition de la Présidente :

décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024, soit une perte s'élevant à 369 326 188,11 euros, en totalité au compte « Report à nouveau », dont le solde est ainsi porté de (2 156 749,83) euros à (371 482 937,94) euros.

prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a eu lieu au cours des trois derniers exercices.

(...)

Extrait certifié conforme
La société AUCHAN RETAIL FRANCE
Présidente
Représentée par M. Guillaume DARRASSE
Président et Directeur Général

DocuSigned by:

069E31C47502443...

AUCHAN HYPERMARCHÉ

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG AUDIT SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta,
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

A l'associée unique
AUCHAN HYPERMARCHE
200, rue de la Recherche
59650 Villeneuve d'Ascq

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AUCHAN HYPERMARCHE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Provisions

Votre société constitue des provisions pour couvrir les obligations juridiques ou implicites à l'égard des tiers et les risques relatifs aux litiges dont les modalités de détermination sont décrites dans les notes « Provisions pour risques et charges » en page 12 des comptes annuels.

Dans le cadre de nos travaux, afin de pouvoir corroborer le montant des provisions inscrites au passif du bilan et portant sur le plan de sauvegarde de l'emploi, nos travaux ont notamment consisté à tester, sur la base d'échantillons, les données servant au calcul de la provision, à vérifier la conformité et la concordance du calcul par rapport aux textes légaux et aux pratiques passées. Nous nous sommes également assurés de la pertinence de l'approche mise en œuvre par la société au regard des éléments disponibles.

Dépréciation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, dont les montants nets d'amortissements et de dépréciations au 31 décembre 2024 s'établissent à 1 627 millions d'euros, sont évaluées à leur coût d'acquisition et testées sur la base de leur valeur d'usage selon les modalités décrites dans la note « Dépréciations des immobilisations » en page 10-11 des comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir les perspectives de rentabilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles ces immobilisations sont associées, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction générale.

Evaluation des coopérations commerciales et ristournes

Comme indiqué dans la note « Chiffre d'affaires » en page 12 des comptes annuels, la société comptabilise en chiffre d'affaires les prestations fournisseurs ou coopérations commerciales.

Nos travaux ont notamment consisté à tester, sur la base d'échantillons, les données renseignées dans les systèmes d'information contribuant à la détermination des ristournes et coopérations commerciales. Ces tests incluent la conformité des termes et conditions avec les accords contractuels, la concordance des volumes et des montants des marchandises achetées avec les données d'achat de la société et la vérification arithmétique du calcul des ristournes et coopérations commerciales. Nous avons également comparé les estimations comptables des périodes précédentes avec les montants effectivement reçus..

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris la Défense, le 23 avril 2025

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG S.A.

Xavier Belet Aude Nowakowski

Alphonse Delaroque

COMPTES ANNUELS

(établis en millions d'euros)

AUCHAN HYPERMARCHÉ

Société par actions simplifiée

200 RUE DE LA RECHERCHE 59650 VILLENEUVE D ASCQ

DATE DE CLOTURE : 31/12/2024

Sommaire

Bilan - Actif.....	3
Bilan - Passif.....	4
Compte de Résultat.....	5
Compte de Résultat (suite).....	6
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....	7
Faits caractéristiques.....	8
Evènements principaux de l'exercice.....	8
Evènements postérieurs à la clôture.....	8
Règles et méthodes comptables.....	9
Immobilisations.....	14
Amortissements.....	15
Liste des filiales et participations.....	16
Etat des échéances des créances et des dettes.....	17
Etat des Capitaux Propres.....	19
Charges constatées d'avance.....	20
Produits constatés d'avance.....	21
Charges à payer.....	22
Produits à recevoir.....	22
Provisions inscrites au Bilan.....	23
Engagements pris en matière de	25
Ventilation du Chiffre d'affaires.....	26
Analyse du Résultat Financier.....	27
Analyse du Résultat Exceptionnel.....	28
Résultat Exploitation.....	29
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction.....	30
Effectifs.....	30
Impôt sur les bénéfices.....	30
Fiscalité différée.....	31
NOTES COMPLEMENTAIRES.....	32
Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes.....	32
Engagements hors bilan.....	32

Bilan - Actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0,0		0,0	0,0
Frais d'établissement	0,0	0,0	0,0	0,0
Frais de développement	0,0	0,0	0,0	0,0
Concessions,brevets et droits similaires	0,2	0,0	0,2	0,2
Fonds commercial	1 642,5	1 627,0	15,5	15,9
Autres immobilisations incorporelles	102,4	100,4	2,0	5,3
Avances sur immobilisations incorporelles	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL immobilisations incorporelles	1 745,0	1 727,3	17,7	21,3
Terrains	693,6	27,5	666,1	676,4
Constructions	3 576,6	2 916,0	660,6	710,6
Installations techniques, matériel	534,1	432,2	101,8	122,3
Autres immobilisations corporelles	226,5	206,2	20,2	38,8
Immobilisations en cours	86,9	1,3	85,6	66,1
Avances et acomptes	74,7	0,0	74,7	58,7
TOTAL immobilisations corporelles	5 192,2	3 583,2	1 609,0	1 673,0
Participations selon la méthode de meq	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres participations	105,0	10,5	94,5	94,5
Créances rattachées à des participations	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres titres immobilisés	0,2	0,0	0,1	0,1
Prêts	30,7	0,2	30,5	39,8
Autres immobilisations financières	5,2	0,4	4,8	4,7
TOTAL immobilisations financières	141,1	11,2	129,9	139,1
Total Actif Immobilisé (II)	7 078,3	5 321,8	1 756,6	1 833,4
Matières premières, approvisionnements	1,5	0,0	1,5	1,7
En cours de production de biens	0,0	0,0	0,0	0,0
En cours de production de services	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits intermédiaires et finis	0,0	0,0	0,0	0,0
Marchandises	1 004,5	26,7	977,9	966,4
TOTAL Stock	1 006,1	26,7	979,4	968,1
Avances et acomptes versés sur commandes	2,0	0,0	2,0	1,6
Clients et comptes rattachés	181,0	33,3	147,6	150,7
Autres créances	848,0	44,9	803,0	741,4
Capital souscrit et appelé, non versé	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL Créances	1 028,9	78,3	950,7	892,0
Valeurs mobilières de placement	0,0	0,0	0,0	0,0
dont actions propres:				
Disponibilités	91,4	0,0	91,4	178,2
TOTAL Disponibilités	91,4	0,0	91,4	178,2
Charges constatées d'avance	23,1	0,0	23,1	43,9
Total Actif Circulant (III)	2 151,5	105,0	2 046,5	2 083,9
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0,0		0,0	0,0
Prime de remboursement des obligations (V)	0,0		0,0	0,0
Ecart de conversion actif (VI)	0,0		0,0	0,0
Total Général (I à VI)	9 229,8	5 426,7	3 803,1	3 917,3

Bilan - Passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 445 971	446,0	56,9
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0,0	0,0
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence	0,0	0,0
Réserve légale	5,7	5,7
Réserves statutaires ou contractuelles	0,0	0,0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours :	0,0	0,0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	0,0	0,0
TOTAL Réserves	5,7	5,7
Report à nouveau	-2,2	-153,7
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-369,3	-228,3
Subventions d'investissement	1,1	1,2
Provisions réglementées	227,3	251,2
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	308,6	-67,1
Produit des émissions de titres participatifs	0,0	0,0
Avances conditionnées	0,0	0,0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0,0	0,0
Provisions pour risques	152,2	40,2
Provisions pour charges	85,3	96,6
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	237,5	136,8
Emprunts obligataires convertibles	0,0	0,0
Autres emprunts obligataires	0,0	0,0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1,1	1,5
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs :	245,9	687,7
TOTAL Dettes financières	247,0	689,2
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	24,3	30,2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 882,7	1 651,6
Dettes fiscales et sociales	428,6	377,4
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	47,9	50,8
Autres dettes	609,6	1 044,2
TOTAL Dettes d'exploitation	2 993,1	3 154,2
Produits constatés d'avance	16,9	4,2
TOTAL DETTES (IV)	3 257,0	3 847,5
Ecart de conversion Passif (V)	0,0	0,0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	3 803,1	3 917,3

Compte de Résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	11 887,0	79,5	11 966,5	11 541,3
Production vendue biens	1 101,6	0	1 101,6	955,7
Production vendue services	496,5	24,0	520,5	500,6
Chiffres d'affaires nets	13 485,0	103,5	13 588,5	12 997,6
Production stockée			0,0	0,0
Production immobilisée			0,0	0,0
Subventions d'exploitation			9,3	17,8
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			94,1	81,4
Autres produits			9,5	12,1
Total des produits d'exploitation (I)			13 701,5	13 108,8
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			9 936,2	9 271,7
Variation de stock (marchandises)			-12,4	5,5
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			716,5	649,1
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0,2	1,5
Autres achats et charges externes			1 396,2	1 424,9
Impôts, taxes et versements assimilés			180,7	183,5
Salaires et traitements			1 066,5	1 133,6
Charges sociales			352,5	372,0
Dotations d'exploitation	Dotations aux amortissements sur immobilisations		171,4	175,0
	Dotations aux provisions		0,0	0,0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		51,0	27,7
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		31,1	38,0
Autres charges			53,9	40,5
Total des charges d'exploitation (II)			13 943,7	13 323,1
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-242,3	-214,3
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0,0	0,2
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0,2	-0,6
Produits financiers de participations			85,3	5,3
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0,0	0,0
Autres intérêts et produits assimilés			6,5	1,9
Reprises sur provisions et transferts de charges			0,0	0,0
Différences positives de change			0,0	0,0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0,0	0,0
Total des produits financiers (V)			91,7	7,3
Dotations financières aux amortissements et provisions			0,0	0,0
Intérêts et charges assimilées			67,2	67,5
Différences négatives de change			0,0	0,0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0,0	0,0
Total des charges financières (VI)			67,2	67,5
RÉSULTAT FINANCIER			24,5	-60,3
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-217,9	-273,8

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4,3	4,2
Produits exceptionnels sur opérations en capital	89,3	74,0
Reprises sur provisions et transferts de charges	37,8	40,3
Total des produits exceptionnels (VII)	131,5	118,6
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10,1	7,0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	78,0	32,7
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	197,0	36,6
Total des charges exceptionnelles (VIII)	285,2	76,4
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-153,7	42,2
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	3,8	-1,0
Impôts sur les bénéfices (X)	-6,2	-2,3
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	13 924,7	13 234,9
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	14 294,0	13 463,2
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-369,3	-228,3

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

AUCHAN HYPERMARCHÉ

Société par actions simplifiée

200 RUE DE LA RECHERCHE 59650 VILLENEUVE D ASCQ

DATE DE CLOTURE : 31/12/2024

Faits caractéristiques

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est 3 803 113 222,47 € et le résultat s'élève à -369 326 188,11 €

L'activité principale est la distribution de produits alimentaires et non alimentaires en hypermarchés, en drives et en piétons via son propre réseau de magasins et ses franchisés.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024
Ils sont établis en millions d'euros.

La société exploite 119 hypermarchés.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Evènements principaux de l'exercice

La société a procédé en novembre 2024 à une augmentation de capital de 769M€ par compensation de créances suivie d'une réduction de capital de 380M€ par apurement du report à nouveau.

A partir de 2024, l'ensemble des flux logistiques des formats Hypers et Supers sont gérés par Auchan Hypermarché ce qui engendre une hausse du chiffre d'affaires inter-compagnies de 1.316M€

Un Plan de Sauvegarde de l'Emploi a été annoncé en novembre 2024 conduisant à la comptabilisation d'une provision pour risques et charges pour 115M€. Les départs commenceront en 2025.

En 2025, il est prévu la fermeture de trois hypermarchés situés à Clermont-Ferrand, Woippy et Bar le Duc.

Une politique de réduction des surfaces de vente a été annoncée en 2024 pour une mise en oeuvre à partir de 2025.

Depuis octobre 2024, la société a signé un contrat de master franchisé en Corse concernant l'exploitation de 18 sites.

Suite à la fermeture de 81 piétons durant l'année 2024, il ne reste que trois Auchan Piétons à la clôture de l'exercice.

Au 31 décembre 2024, la provision relative aux congés payés acquis en période de suspension du contrat de travail pour maladie non professionnelle et pour accident du travail au-delà d'un an a été mise à jour. Son montant de 2.5M€ inscrit en risques et charges couvre la période du 1er juin 2021 au 31 mai 2024. Une décôte de 50% a été retenue pour les salariés sortis.

Evènements postérieurs à la clôture

Un accord sur le plan de sauvegarde de l'emploi a été trouvé le 14 mars 2025.

Le site de Mulhouse a été cédé le 31 mars 2025.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux prescriptions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatifs au Plan Comptable Général en tenant compte de ses règlements modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les autres frais d'acquisition (droits de mutation...) et les intérêts sont comptabilisés directement en charges.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Du fait des opérations (apports et scissions) de l'exercice 1997, des droits de jouissance des contrats de crédit-bail ont été évalués et des droits au bail à construction reconnus en comptabilité.

Les fonds commerciaux ne bénéficient pas d'une protection juridique. Ils sont amortis linéairement sur 20 ans.

Les solutions informatiques acquises et les solutions développées en interne sont immobilisées et amorties sur leur durée d'utilité estimée à trois ans. Par exception, sont amorties sur cinq ans les solutions type ERP, très structurante pour le métier et dont l'architecture fonctionnelle et technique a une durée probable d'utilité plus longue.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les autres frais d'acquisition (droits de mutation...) et les intérêts d'emprunt sont comptabilisés directement en charges.

Les biens reçus en apport le 1er janvier 1997 ou issus des scissions des anciennes sociétés du groupe Docks de France, qui ont fait l'objet d'une réévaluation à leur valeur d'utilité.

En application de l'approche par composants, l'entreprise utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les dépenses ultérieures relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées comme un actif distinct venant en remplacement de l'actif renouvelé.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus à l'actif.

A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

Constructions (gros oeuvre)	20 ans (1997 et avant)
Constructions (gros oeuvre)	30 ans ou 40 ans (après 1997)
Etanchéités toitures, assainissements et revêtements de sols	20 ans
Agencements et aménagements	6 ans 2/3 à 8 ans
Installations techniques, matérielles et outillages	3 à 8 ans
Autres immobilisations	3 à 5 ans

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté lorsque les durées d'amortissement fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation comptables ou par application de la méthode de l'amortissement dégressif.

Dépréciations des immobilisations

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée sur la base de la valeur vénale par référence aux prix de marché, la valeur nette comptable de l'immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées pour être testées. Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités de l'entreprise, à savoir au niveau de chaque secteur d'activité.

Les plus petits groupes d'actifs identifiés par la société, générant des flux de trésoreries sont les magasins.

Les groupes d'actifs auxquels est affecté un fonds commercial non amorti sont testés au moins une fois par an. Les autres groupes d'actifs ne sont testés que s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture.

Pour les groupes d'actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est égale :

- à la somme des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction
- à laquelle s'ajoute une valeur terminale calculée par application d'un taux de croissance attendu des activités considérées à un flux normatif égal à la dernière année de la période d'extrapolation.

Le taux d'actualisation reflète les risques spécifiques à l'actif. Il ne reflète pas les risques et avantages déjà pris en compte dans les estimations de flux de trésorerie.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur nette comptable la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence au prix de marché.

Participations et autres titres immobilisés

Titres de participations et créances rattachées :

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...). Les frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité, laquelle est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenue, à l'actif net comptable corrigé, à sa valeur de rendement et aux perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire d'une participation est inférieure à sa valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée.

Autres immobilisations financières (le cas échéant) :

Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués pour les magasins.

Stocks

Le coût de revient des stocks de marchandises correspond au dernier prix d'achat, y compris les conditions obtenues à l'achat de la part des fournisseurs (ristournes et coopérations commerciales) majoré des frais accessoires, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks et qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Les frais accessoires incluent les frais de manutention et de stockage en entrepôts directement imputables à l'acquisition des produits ainsi que les frais de transport jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins.

Les stocks sont dépréciés si leur valeur probable de réalisation est inférieure à leur coût de revient.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte d'un risque d'impayé auquel elles sont susceptibles de donner lieu.

Les créances exprimées en devises sont valorisées sur la base du taux de change en vigueur à la clôture.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions".

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Provisions pour litiges

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle d'ordre légal, réglementaire contractuel, voire implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Provisions pour garantie données aux clients

Les coûts prévisibles relatifs à la garantie accordée aux clients sont provisionnés lors de la vente.

La provision est calculée sur la base d'un taux de panne calculé et du coût moyen estimé des interventions des services après-vente, et tient compte de l'évolution des ventes de produits sous garantie.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend principalement les ventes de marchandises et les ventes de services aux clients ainsi que les prestations fournisseurs.

Frais de pré-ouverture

Les frais de pré-ouverture de magasins sont pris en charges au fur et à mesure où ils sont encourus par la société.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant, se rattachant aux activités ordinaires, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Impôt sur les bénéfices

La société est intégrée fiscalement. La société mère ELO S.A., en tant que seule redevable de l'impôt, comptabilise la dette d'impôt vis-à-vis du Trésor Public. Les filiales membres de l'intégration fiscale déterminent et comptabilisent leur charge d'impôt comme si elles étaient imposées séparément, et inscrivent en compte courant leur dette d'impôt envers la société mère. Les économies d'impôt provenant des sociétés déficitaires sont constatées en résultat par la société tête de groupe de l'intégration fiscale, ELO S.A.

Les crédits d'impôt générés par la société sont restituables à la société si le groupe n'a pas pu les imputer sur le résultat d'ensemble.

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique
ELO S.A.	SA
40, avenue de Flandre	
59170 CROIX	
N° Siret 47618062500479	

La société est intégrée en consolidation selon la méthode de l'intégration globale.

Éléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

	Valeur brute
Droit au bail	66,6
Éléments achetés ou reçus en apport	1575,8
TOTAL	1642,4

Le fonds de commerce inscrit chez Auchan Hypermarché trouve pour l'essentiel son origine dans l'apport en 1997 des hypermarchés anciennement exploités par Docks de France. Il est amorti en totalité.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)			0,0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			1 758,3		0,2
Terrains			695,5		1,4
Constructions	Sur sol propre	1 249,6		22,6	
	Sur sol d'autrui	89,3		0,5	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 184,4		54,1	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			539,2		24,4
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	106,4		2,0	
	Matériel de transport	0,1		0,0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	126,2		4,6	
	Emballages récupérables et divers	0,0		0,0	
Immobilisations corporelles en cours			67,7		80,4
Avances et acomptes			58,7		26,5
TOTAL (III)			5 117,1		216,5
Participations évaluées par mise en équivalence			0,0		0,0
Autres participations			105,0		0,0
Autres titres immobilisés			0,2		0,0
Prêts et autres immobilisations financières			45,2		5,0
TOTAL (IV)			150,3		5,0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			7 025,8		221,8

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)				0,0	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			13,6	1 745,0	
Terrains			3,3	693,6	
Constructions	Sur sol propre		9,8	1 262,4	
	Sur sol d'autrui	0,0	0,5	89,3	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0,1	13,5	2 224,9	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			29,6	534,1	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		0,1	108,3	
	Matériel de transport		0,0	0,1	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		12,7	118,0	
	Emballages récupérables et divers		0,0	0,0	
Immobilisations corporelles en cours		61,2	0,0	86,9	
Avances et acomptes		10,5	0,0	74,7	
TOTAL (III)		71,8	69,6	5 192,2	
Participations évaluées par mise en équivalence				0,0	
Autres participations				105,0	
Autres titres immobilisés				0,2	
Prêts et autres immobilisations financières			14,2	35,9	
TOTAL (IV)			14,2	141,1	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		71,8	97,3	7 078,3	

L'année 2024 a été marquée par la réouverture du site de Valenciennes après un an de fermeture suite à des gros travaux.

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables			Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)			0,0			0,0	
Fonds commercial				0,0		0,0	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			1 737,0	3,7	13,5	1 727,2	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)			1 737,0	3,7	13,5	1 727,2	
Terrains						0,0	
Constructions	Sur sol propre		827,1	30,9	9,5	848,6	
	Sur sol d'autrui		64,8	2,0	0,4	66,5	
	Installations générales, agencements		1 893,6	71,4	13,2	1 951,8	
Installations techniques, matériels et outillages			416,1	41,3	29,6	427,9	
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers		95,5	2,9	0,1	98,3	
	Matériel de transport		0,1	0,0	0,0	0,1	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier		98,0	21,6	12,7	106,8	
	Emballages récupérables et divers		0,0	0,0	0,0	0,0	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)			3 395,3	170,2	65,4	3 500,1	
TOTAL GENERAL (I + II)			5 132,3	173,9	78,9	5 227,3	
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Fonds comm.	0,0			0,1			-0,0
Autres							
INCORPO.	0,0			0,1			0,0
Terrains	0,0			0,0			0,0
Constructions :							
sol propre	8,5	0,0		11,8	0,0		-3,3
sol autrui	0,5			2,2			-1,6
install.	1,4	0,0	0,0	4,1	8,4	0,0	-11,1
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0,2	0,0		4,7	3,1		-7,6
Inst gén.	0,1	0,0		0,1	0,3		-0,3
M.Transport							
Mat bureau.	0,1	0,0		0,0	0,0		0,1
Emball.							
CORPO.	10,9	0,0		23,0	11,7		-23,9
Acquis. de titres							
TOTAL		0,0		23,1	11,7		-23,9
Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Liste des filiales et participations										
(en M€)										
Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats (4)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				103,2	92,7					
GIE CENTRALE DE SERVICES	0,0	-0,5	63.56%	0,0	0,0			1,9	-5,1	0
AUCHAN ENERGIES	2,5	0	100%	5,2	5,2			2 173,4	3,7	4,4
AUCHAN CARBURANT	46,5	4,7	100%	46,7	46,7			1 413,1	17,7	57,3
AUCHAN RETAIL AGRO	24,7	0,2	100%	40,8	40,8			1 464,5	1,5	5,4
SOMARVRAC (3)	0,5	-14,5	100%	10,5	0			0,3	-1,3	0
Participations (10 à 50% du capital) - à détailler										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble) : Illi&co	8,4	-30,1	20.25%	1,7	1,7			35,1	10,5	0
Filiales étrangères (ensemble) (1)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										
TOTAL				1,7	1,7					
(1) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.										
(2) Dans la monnaie locale d'opération.										
(3) Les titres de SOMARVRAC ont été acquis pour une valeur d'1 euro.										
Le tableau ci-dessus présente les titres des sociétés du groupe détenus par notre société.										
Notre société détient également à plus de 5% :										
- Néant										
Notre société détient également à plus de 10% :										
- 50%des titres OSNY DRIVE,										
- 65,79% des titres SCI SOGEP,										
- 50% des titres GIE SERVICIMMOG.										
- 40% des titres SCI IMMEPINAY										

Etat des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations							
Prêts				30,7	30,5	0,2	
Autres immos financières				5,2	0,0	5,2	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				35,9	30,5	5,4	
Clients douteux ou litigieux				20,9	20,9		
Autres créances clients				160,0	160,0		
Créances représentatives de titres prêtés				0,0	0,0		
Personnel et comptes rattachés				5,3	5,3		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				0,0	0,0		
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			0,0	0,0		
	Taxe sur la valeur ajoutée			98,7	98,7		
	Autres impôts			7,6	7,6		
	Etat - divers			2,0	2,0		
Groupes et associés				106,1	106,1		
Débiteurs divers				628,1	628,1		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				1 028,9	1 028,9		
Charges constatées d'avance				23,1	23,1		
TOTAL DES CREANCES				1 088,0	1 082,5	5,4	
Prêts accordés en cours d'exercice							
Remboursements obtenus en cours d'exercice							
Prêts et avances consentis aux associés							
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles							
Autres emprunts obligataires							
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				0,0	0,0		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				1,1	0,0	0,0	1,1
Emprunts et dettes financières divers				245,9	5,9	240,0	0,0
Fournisseurs et comptes rattachés				1 882,7	1 882,7		
Personnel et comptes rattachés				117,2	117,2		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				104,7	104,7		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						
	Taxe sur la valeur ajoutée			158,6	158,6		
	Obligations cautionnées						
	Autres impôts			48,1	48,1		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				47,9	47,9		
Groupes et associés				422,0	422,0		
Autres dettes				211,8	211,8		
Dette représentative de titres empruntés							
Produits constatés d'avance				16,9	16,9		
TOTAL DES DETTES				3 256,9	3 015,8	240,0	1,1
Emprunts souscrits en cours d'exercice					Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				440,0			

La ligne Emprunts et dettes financières enregistre la dette structurelle souscrite auprès d'Auchan Retail France.

Les emprunts de 260M€ et 180M€ ont été intégrés au capital suite à une augmentation de capital par incorporation de créances.

Etat des Capitaux Propres

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2024	Valeur nominale
Actions ordinaires	2 844 108	38 449 467		41 293 575	10,80
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	2 844 108	38 449 467		41 293 575	

La valeur nominale des parts est passée de 20€ à 10,80€ en date du 25 novembre 2024.

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	56,9	769,0	379,9				446,0
Primes d'émission, de fusion, d'apport,							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	5,7						5,7
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	0,0						0,0
Report à nouveau	-154	379,9			-228,3		-2,2
Résultat de l'exercice	-228,3	-369,3			228,3		-369,3
Subventions d'investissement	1,2		0,0				1,1
Provisions réglementées	251,2	10,9	34,8				227,3
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-67,1	790,5	414,8		0,0		308,6

Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Dépenses d'énergie	7,9		
Charges financières		0,2	
Autres charges diverses	10,3		
Assurances	0,1		
Loyers	2,1		
Charges locatives	2,4		
Droits et taxes	0,0		
	0,0		
TOTAL	22,9	0,2	

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Loyers - Droit entrée	1,3		
Programme Fidélité	15,5		
TOTAL	16,9	,0	

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts	0,5
Factures non parvenues - Fournisseurs immobilisations	47,0
Organismes sociaux	42,3
Provision congés payés	89,1
Personnel - Autres charges à payer	20,7
Personnel - Formation continue	1,0
Factures non parvenues - Achats marchandises	324,1
Factures non parvenues - Frais généraux	191,6
Provision pour participation	3,7
RRR à accorder	2,0
Divers - Charges à payer	2,1
Total	724,0

Produits à recevoir

	Montant
Divers - Produits à recevoir	4,2
Client - Factures à établir	13,6
RRR à obtenir	49,6
Etat - Produits à recevoir	1,4
Total	68,9

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	251,2	10,9	34,8	227,3
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	251,2	10,9	34,8	227,3
Provisions pour litige	18,1	10,9	12,1	16,8
Provisions pour garanties	6,5	4,4	6,5	4,4
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	0,3		0,1	0,3
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	64,4	4,7		69,1
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	47,6	127,6	28,2	146,9
TOTAL (II)	136,8	147,5	46,8	237,5
Provisions sur immos incorporelles	0,0	0,1	0,0	0,1
Provisions sur immos corporelles	48,8	37,3	3,0	83,2
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	10,5	0,0		10,5
Provisions sur autres immos financières	0,7			0,7
Provisions sur stocks	25,8	24,9	24,0	26,7
Provisions sur comptes clients	18,0	23,6	8,3	33,3
Autres provisions pour dépréciations	15,8	32,2	3,0	44,9
TOTAL (III)	119,6	118,2	38,3	199,5
TOTAL GENERAL (I + II + III)	507,7	276,6	120,0	664,3
Dont dotations et reprises d'exploitation		82,0	82,1	
Dont dotations et reprises financières		0,0	0,0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		194,5	37,8	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Les provisions pour litiges comprennent :

- des provisions pour litiges avec le personnel pour 7,7M€
- des provisions pour litiges avec les fournisseurs pour 2,1M€
- des provisions pour litiges divers pour 7M€

Les provisions pour pensions reprennent la provision pour indemnités de départ en retraite pour 69M€.

Les autres provisions pour risques et charges comprennent principalement :

- la provision primes de progrès et le forfait social pour 9,2M€
- la provision PSE Hestia pour 115M€
- la provision de la Situation Nette Négative de Somarvrac pour 15,2M€
- la provision de la médaille du travail pour 7M€

Ventilation des reprises de provisions en utilisées et non utilisées :

	Reprises utilisées	Reprises non utilisées
Provisions pour litiges	10,1M€	2M€
Autres provisions pour risques et charges	26,9M€	1,3M€

Engagements pris en matière de retraite

Les engagements, dont les droits sont calculés selon la recommandation ANC 2013-02 amendée en novembre 2021, sont comptabilisés selon la méthode dite du corridor qui :

- permet de ne pas enregistrer les pertes et les gains actuariels qui n'excèdent pas 10% de la valeur la plus élevée, en début d'exercice entre le montant de l'engagement et la juste valeur des actifs du régime
- impose d'enregistrer en résultat l'éventuel excédent, de manière étalée sur la durée d'activité moyenne résiduelle attendue des bénéficiaires du régime de l'entreprise avec un décalage d'un an.

Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Le régime d'indemnités de fin de carrière est partiellement financé par le versement de primes à des compagnies d'assurance.

Les primes de médailles du Travail (20, 30, 35 et 40 ans d'activité professionnelle) sont provisionnées selon un calcul actuariel et conformément aux normes IFRS/IAS19.
Le taux de sortie est identique à celui retenu pour les indemnités de fin de carrière.

Les principales hypothèses actuarielles retenues dans l'évaluation de l'engagement IFC et les médailles du travail sont :

Taux d'actualisation :

Cadres	2.80%
Maîtrises / Techniciens	3.50%
Ouvriers / Employés	2.35%
Taux de rotation du personnel	Par tranche d'âge
Initiative du départ	Salarié
Table de mortalité	TF 00-02

Age de départ à la retraite :

Cadres	Taux plein CNAV âge début de carrière 22 ans
Maîtrises / Techniciens	Taux plein CNAV âge début de carrière 20 ans
Ouvriers / Employés	Taux plein CNAV âge début de carrière 20 ans

Non comptabilisés, ils sont présentés en tant qu'engagements hors bilan.

La société Auchan Hypermarché applique la méthode du corridor.

Au 31/12/2024, son montant est de 69M€.

Le montant des écarts actuariels non comptabilisés au 31/12/2024 sont de 32M€ en hors bilan.

Auchan Hypermarché	En k€ au 31/12/2024	En k€ au 31/12/2023	Variaton
Valeur actuelle de l'engagement	132 639	150 252	-11,72%
Juste valeur des actifs du régime	95 245	99 236	-4,02%
Passif / (actif net)	-37 393	-51 016	-26,70%

Ventilation du Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	11 966,5	11 541,3	3,68%
Production vendue biens	1 101,6	955,7	15,27%
Production vendue services	520,5	500,6	3,97%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	13 485,0	12 929,7	4,30%
Chiffres d'affaires nets-Export	103,5	67,9	52,36%
Chiffres d'affaires nets	13 588,5	12 997,6	4,55%

Le chiffre d'affaires a été réalisé principalement en France dans le secteur des hypermarchés.

Analyse du Résultat Financier

Le Résultat Financier à la clôture s'élève à

24,5 M€

A la clôture précédente, il s'élevait à

-60,3 M€

Il se décompose principalement et comparativement comme suit :

Nature des indications (exprimés en millions d'euros)	Exercice N	Exercice N-1
a) Produits financiers de participations	85,3	5,3
b) Autres intérêts et produits assimilés	0,0	0,0
c) Reprises sur provisions et transferts de charges	6,5	1,9
d) Autres produits financiers		0,0
e) Dotations financières aux amortissements et provisions	0,0	0,0
f) Intérêts et charges assimilées	-67,2	-67,5
g) Autres charges financières		0
h) Résultat sur différences de change	0,0	-0,0
Résultat Financier	24,5	-60,3

f) Les charges financières comprennent principalement les frais financiers sur le prêt Auchan Retail France pour 30,6M€ et les frais financiers sur comptes courants pour 29M€.

Analyse du Résultat Exceptionnel

Le Résultat Exceptionnel à la clôture s'élève à

-153,7 M€

Il se décompose principalement comme suit :

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDES ET PENALITES	0,9	0,0
RAPPEL D'IMPÔTS	0,2	1,8
CHARGES - PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	9,1	2,5
CESSIONS ELEMENTS ACTIFS	78,0	89,3
DEPRECIATION SITES	41,4	3,0
PROVISION PLAN SOCIAL	115,0	0,0
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	10,9	34,8
DEPRECIATION CIM	29,7	
TOTAL	285,2	131,5

Les crédits d'impôts mécénats concernent les années de 2020 à 2023.

Les dépréciations de sites concernent notamment les points de vente de Woippy, Clermont, Cergy, Semecourt, Toulouse, Villebon et Bar le duc.

Analyse du Résultat Exploitation

Le Résultat Exploitation à la clôture s'élève à -242,3 M€

A la clôture précédente, il s'élevait à -214,3 M€

Il se décompose principalement et comparativement comme suit :

Nature des indications (exprimés en millions d'euros)	Exercice N	Exercice N-1
a) Chiffres d'Affaires net	13 588,5	12 997,6
b) Autres produits	112,9	111,2
c) Achats de marchandises & de matières premières	-10 640,5	-9 927,9
d) Autres Achats et Charges Externes	-1 396,2	-1 424,9
e) Impôts et Taxes	-180,7	-183,5
f) Frais de personnel	-1 419,0	-1 505,6
g) Dotations d'exploitation	-253,4	-240,7
h) Autres charges	-53,9	-40,5
Résultat Financier	-242,3	-214,3

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Eu égard au caractère confidentiel de cette information, les rémunérations ne sont pas divulguées.

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Cadres	2616	2770			2616	2770
Agents de maîtrise	935	947			935	947
Employés et techniciens	37546	40123			37546	40123
Autres (apprentis...)	1510	1708			1510	1708
TOTAL	42607	45548	0	0	42607	45548

L'effectif moyen* du personnel est de : 42 607

* La donnée est désormais présentée en effectif moyen et non en ETP moyen y compris pour l'année 2023.

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	-217,9	0,0	-217,9
Résultat exceptionnel	-153,7	0,0	-153,7
Crédits d'Impôts antérieurs		-6,2	6,2
Contribution sociale			
Contribution exceptionnelle			
TOTAL	-371,7	-6,2	-365,5

Le taux d'imposition s'élève à 25%.

La contribution sociale est 3,3%.

Les crédits d'impôt se composent comme suit :

- Crédit d'impôt Mécénat -6,2M€

La ligne d'impôt ressort donc au compte de résultat à -6,2M€

Fiscalité différée

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	227,3	251,2
Subventions d'investissement	1,1	1,2
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	228,5	252,4
Total passif d'impôt futur	59,0	63,1
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	69,1	64,4
Autres risques et charges provisionnés		
Charges à payer	75,6	72,8
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement	484,1	228,0
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	628,8	365,2
Total actif d'impôt futur	162,4	91,3
Situation nette	-103,4	-28,2

<i>(1) Taux d'impôt :</i>	25,83%	25,83%
<i>Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :</i>	25,00%	25,00%
<i>Contribution sociale sur l'impôt :</i>	3,30%	3,30%
<i>Contribution exceptionnelle sur l'impôt :</i>	0,00%	0,00%

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes

Il n'y a pas eu de transactions significatives effectuées par la société avec des parties liées qui n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché.

Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements réciproques (à détailler)				
Garantie de bonne exécution	0,7			
Garantie de paiement	29,2			
Garantie de paiement de bail	5,0			
Garantie fiscale	0,2			
Gains actuariels relatifs aux indemnités de fin de carrière	31,7			
Options sur terrains & immeubles	4,9			
III. Total engagements réciproques	71,7			

AUCHAN HYPERMARCHÉ

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG AUDIT SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta,
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

A l'associée unique
AUCHAN HYPERMARCHE
200, rue de la Recherche
59650 Villeneuve d'Ascq

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AUCHAN HYPERMARCHE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Provisions

Votre société constitue des provisions pour couvrir les obligations juridiques ou implicites à l'égard des tiers et les risques relatifs aux litiges dont les modalités de détermination sont décrites dans les notes « Provisions pour risques et charges » en page 12 des comptes annuels.

Dans le cadre de nos travaux, afin de pouvoir corroborer le montant des provisions inscrites au passif du bilan et portant sur le plan de sauvegarde de l'emploi, nos travaux ont notamment consisté à tester, sur la base d'échantillons, les données servant au calcul de la provision, à vérifier la conformité et la concordance du calcul par rapport aux textes légaux et aux pratiques passées. Nous nous sommes également assurés de la pertinence de l'approche mise en œuvre par la société au regard des éléments disponibles.

Dépréciation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, dont les montants nets d'amortissements et de dépréciations au 31 décembre 2024 s'établissent à 1 627 millions d'euros, sont évaluées à leur coût d'acquisition et testées sur la base de leur valeur d'usage selon les modalités décrites dans la note « Dépréciations des immobilisations » en page 10-11 des comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir les perspectives de rentabilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles ces immobilisations sont associées, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction générale.

Evaluation des coopérations commerciales et ristournes

Comme indiqué dans la note « Chiffre d'affaires » en page 12 des comptes annuels, la société comptabilise en chiffre d'affaires les prestations fournisseurs ou coopérations commerciales.

Nos travaux ont notamment consisté à tester, sur la base d'échantillons, les données renseignées dans les systèmes d'information contribuant à la détermination des ristournes et coopérations commerciales. Ces tests incluent la conformité des termes et conditions avec les accords contractuels, la concordance des volumes et des montants des marchandises achetées avec les données d'achat de la société et la vérification arithmétique du calcul des ristournes et coopérations commerciales. Nous avons également comparé les estimations comptables des périodes précédentes avec les montants effectivement reçus..

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris la Défense, le 23 avril 2025

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG S.A.

Xavier Belet Aude Nowakowski

Alphonse Delaroque

COMPTES ANNUELS

(établis en millions d'euros)

AUCHAN HYPERMARCHÉ

Société par actions simplifiée

200 RUE DE LA RECHERCHE 59650 VILLENEUVE D ASCQ

DATE DE CLOTURE : 31/12/2024

Sommaire

Bilan - Actif.....	3
Bilan - Passif.....	4
Compte de Résultat.....	5
Compte de Résultat (suite).....	6
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....	7
Faits caractéristiques.....	8
Evènements principaux de l'exercice.....	8
Evènements postérieurs à la clôture.....	8
Règles et méthodes comptables.....	9
Immobilisations.....	14
Amortissements.....	15
Liste des filiales et participations.....	16
Etat des échéances des créances et des dettes.....	17
Etat des Capitaux Propres.....	19
Charges constatées d'avance.....	20
Produits constatés d'avance.....	21
Charges à payer.....	22
Produits à recevoir.....	22
Provisions inscrites au Bilan.....	23
Engagements pris en matière de	25
Ventilation du Chiffre d'affaires.....	26
Analyse du Résultat Financier.....	27
Analyse du Résultat Exceptionnel.....	28
Résultat Exploitation.....	29
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction.....	30
Effectifs.....	30
Impôt sur les bénéfices.....	30
Fiscalité différée.....	31
NOTES COMPLEMENTAIRES.....	32
Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes.....	32
Engagements hors bilan.....	32

Bilan - Actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0,0		0,0	0,0
Frais d'établissement	0,0	0,0	0,0	0,0
Frais de développement	0,0	0,0	0,0	0,0
Concessions,brevets et droits similaires	0,2	0,0	0,2	0,2
Fonds commercial	1 642,5	1 627,0	15,5	15,9
Autres immobilisations incorporelles	102,4	100,4	2,0	5,3
Avances sur immobilisations incorporelles	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL immobilisations incorporelles	1 745,0	1 727,3	17,7	21,3
Terrains	693,6	27,5	666,1	676,4
Constructions	3 576,6	2 916,0	660,6	710,6
Installations techniques, matériel	534,1	432,2	101,8	122,3
Autres immobilisations corporelles	226,5	206,2	20,2	38,8
Immobilisations en cours	86,9	1,3	85,6	66,1
Avances et acomptes	74,7	0,0	74,7	58,7
TOTAL immobilisations corporelles	5 192,2	3 583,2	1 609,0	1 673,0
Participations selon la méthode de meq	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres participations	105,0	10,5	94,5	94,5
Créances rattachées à des participations	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres titres immobilisés	0,2	0,0	0,1	0,1
Prêts	30,7	0,2	30,5	39,8
Autres immobilisations financières	5,2	0,4	4,8	4,7
TOTAL immobilisations financières	141,1	11,2	129,9	139,1
Total Actif Immobilisé (II)	7 078,3	5 321,8	1 756,6	1 833,4
Matières premières, approvisionnements	1,5	0,0	1,5	1,7
En cours de production de biens	0,0	0,0	0,0	0,0
En cours de production de services	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits intermédiaires et finis	0,0	0,0	0,0	0,0
Marchandises	1 004,5	26,7	977,9	966,4
TOTAL Stock	1 006,1	26,7	979,4	968,1
Avances et acomptes versés sur commandes	2,0	0,0	2,0	1,6
Clients et comptes rattachés	181,0	33,3	147,6	150,7
Autres créances	848,0	44,9	803,0	741,4
Capital souscrit et appelé, non versé	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL Créances	1 028,9	78,3	950,7	892,0
Valeurs mobilières de placement	0,0	0,0	0,0	0,0
dont actions propres:				
Disponibilités	91,4	0,0	91,4	178,2
TOTAL Disponibilités	91,4	0,0	91,4	178,2
Charges constatées d'avance	23,1	0,0	23,1	43,9
Total Actif Circulant (III)	2 151,5	105,0	2 046,5	2 083,9
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0,0		0,0	0,0
Prime de remboursement des obligations (V)	0,0		0,0	0,0
Ecart de conversion actif (VI)	0,0		0,0	0,0
Total Général (I à VI)	9 229,8	5 426,7	3 803,1	3 917,3

Bilan - Passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 445 971	446,0	56,9
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0,0	0,0
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence	0,0	0,0
Réserve légale	5,7	5,7
Réserves statutaires ou contractuelles	0,0	0,0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours :	0,0	0,0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	0,0	0,0
TOTAL Réserves	5,7	5,7
Report à nouveau	-2,2	-153,7
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-369,3	-228,3
Subventions d'investissement	1,1	1,2
Provisions réglementées	227,3	251,2
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	308,6	-67,1
Produit des émissions de titres participatifs	0,0	0,0
Avances conditionnées	0,0	0,0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0,0	0,0
Provisions pour risques	152,2	40,2
Provisions pour charges	85,3	96,6
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	237,5	136,8
Emprunts obligataires convertibles	0,0	0,0
Autres emprunts obligataires	0,0	0,0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1,1	1,5
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs :	245,9	687,7
TOTAL Dettes financières	247,0	689,2
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	24,3	30,2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 882,7	1 651,6
Dettes fiscales et sociales	428,6	377,4
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	47,9	50,8
Autres dettes	609,6	1 044,2
TOTAL Dettes d'exploitation	2 993,1	3 154,2
Produits constatés d'avance	16,9	4,2
TOTAL DETTES (IV)	3 257,0	3 847,5
Ecart de conversion Passif (V)	0,0	0,0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	3 803,1	3 917,3

Compte de Résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	11 887,0	79,5	11 966,5	11 541,3
Production vendue biens	1 101,6	0	1 101,6	955,7
Production vendue services	496,5	24,0	520,5	500,6
Chiffres d'affaires nets	13 485,0	103,5	13 588,5	12 997,6
Production stockée			0,0	0,0
Production immobilisée			0,0	0,0
Subventions d'exploitation			9,3	17,8
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			94,1	81,4
Autres produits			9,5	12,1
Total des produits d'exploitation (I)			13 701,5	13 108,8
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			9 936,2	9 271,7
Variation de stock (marchandises)			-12,4	5,5
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			716,5	649,1
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0,2	1,5
Autres achats et charges externes			1 396,2	1 424,9
Impôts, taxes et versements assimilés			180,7	183,5
Salaires et traitements			1 066,5	1 133,6
Charges sociales			352,5	372,0
Dotations d'exploitation	Dotations aux amortissements sur immobilisations		171,4	175,0
	Dotations aux provisions		0,0	0,0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		51,0	27,7
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		31,1	38,0
Autres charges			53,9	40,5
Total des charges d'exploitation (II)			13 943,7	13 323,1
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-242,3	-214,3
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0,0	0,2
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0,2	-0,6
Produits financiers de participations			85,3	5,3
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0,0	0,0
Autres intérêts et produits assimilés			6,5	1,9
Reprises sur provisions et transferts de charges			0,0	0,0
Différences positives de change			0,0	0,0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0,0	0,0
Total des produits financiers (V)			91,7	7,3
Dotations financières aux amortissements et provisions			0,0	0,0
Intérêts et charges assimilées			67,2	67,5
Différences négatives de change			0,0	0,0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0,0	0,0
Total des charges financières (VI)			67,2	67,5
RÉSULTAT FINANCIER			24,5	-60,3
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-217,9	-273,8

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4,3	4,2
Produits exceptionnels sur opérations en capital	89,3	74,0
Reprises sur provisions et transferts de charges	37,8	40,3
Total des produits exceptionnels (VII)	131,5	118,6
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10,1	7,0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	78,0	32,7
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	197,0	36,6
Total des charges exceptionnelles (VIII)	285,2	76,4
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-153,7	42,2
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	3,8	-1,0
Impôts sur les bénéfices (X)	-6,2	-2,3
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	13 924,7	13 234,9
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	14 294,0	13 463,2
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-369,3	-228,3

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

AUCHAN HYPERMARCHÉ

Société par actions simplifiée

200 RUE DE LA RECHERCHE 59650 VILLENEUVE D ASCQ

DATE DE CLOTURE : 31/12/2024

Faits caractéristiques

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est 3 803 113 222,47 € et le résultat s'élève à -369 326 188,11 €

L'activité principale est la distribution de produits alimentaires et non alimentaires en hypermarchés, en drives et en piétons via son propre réseau de magasins et ses franchisés.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024
Ils sont établis en millions d'euros.

La société exploite 119 hypermarchés.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Evènements principaux de l'exercice

La société a procédé en novembre 2024 à une augmentation de capital de 769M€ par compensation de créances suivie d'une réduction de capital de 380M€ par apurement du report à nouveau.

A partir de 2024, l'ensemble des flux logistiques des formats Hypers et Supers sont gérés par Auchan Hypermarché ce qui engendre une hausse du chiffre d'affaires inter-compagnies de 1.316M€

Un Plan de Sauvegarde de l'Emploi a été annoncé en novembre 2024 conduisant à la comptabilisation d'une provision pour risques et charges pour 115M€. Les départs commenceront en 2025.

En 2025, il est prévu la fermeture de trois hypermarchés situés à Clermont-Ferrand, Woippy et Bar le Duc.

Une politique de réduction des surfaces de vente a été annoncée en 2024 pour une mise en oeuvre à partir de 2025.

Depuis octobre 2024, la société a signé un contrat de master franchisé en Corse concernant l'exploitation de 18 sites.

Suite à la fermeture de 81 piétons durant l'année 2024, il ne reste que trois Auchan Piétons à la clôture de l'exercice.

Au 31 décembre 2024, la provision relative aux congés payés acquis en période de suspension du contrat de travail pour maladie non professionnelle et pour accident du travail au-delà d'un an a été mise à jour. Son montant de 2.5M€ inscrit en risques et charges couvre la période du 1er juin 2021 au 31 mai 2024. Une décôte de 50% a été retenue pour les salariés sortis.

Evènements postérieurs à la clôture

Un accord sur le plan de sauvegarde de l'emploi a été trouvé le 14 mars 2025.

Le site de Mulhouse a été cédé le 31 mars 2025.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux prescriptions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatifs au Plan Comptable Général en tenant compte de ses règlements modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les autres frais d'acquisition (droits de mutation...) et les intérêts sont comptabilisés directement en charges.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Du fait des opérations (apports et scissions) de l'exercice 1997, des droits de jouissance des contrats de crédit-bail ont été évalués et des droits au bail à construction reconnus en comptabilité.

Les fonds commerciaux ne bénéficient pas d'une protection juridique. Ils sont amortis linéairement sur 20 ans.

Les solutions informatiques acquises et les solutions développées en interne sont immobilisées et amorties sur leur durée d'utilité estimée à trois ans. Par exception, sont amorties sur cinq ans les solutions type ERP, très structurante pour le métier et dont l'architecture fonctionnelle et technique a une durée probable d'utilité plus longue.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les autres frais d'acquisition (droits de mutation...) et les intérêts d'emprunt sont comptabilisés directement en charges.

Les biens reçus en apport le 1er janvier 1997 ou issus des scissions des anciennes sociétés du groupe Docks de France, qui ont fait l'objet d'une réévaluation à leur valeur d'utilité.

En application de l'approche par composants, l'entreprise utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les dépenses ultérieures relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées comme un actif distinct venant en remplacement de l'actif renouvelé.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus à l'actif.

A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

Constructions (gros oeuvre)	20 ans (1997 et avant)
Constructions (gros oeuvre)	30 ans ou 40 ans (après 1997)
Etanchéités toitures, assainissements et revêtements de sols	20 ans
Agencements et aménagements	6 ans 2/3 à 8 ans
Installations techniques, matérielles et outillages	3 à 8 ans
Autres immobilisations	3 à 5 ans

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté lorsque les durées d'amortissement fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation comptables ou par application de la méthode de l'amortissement dégressif.

Dépréciations des immobilisations

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée sur la base de la valeur vénale par référence aux prix de marché, la valeur nette comptable de l'immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées pour être testées. Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités de l'entreprise, à savoir au niveau de chaque secteur d'activité.

Les plus petits groupes d'actifs identifiés par la société, générant des flux de trésoreries sont les magasins.

Les groupes d'actifs auxquels est affecté un fonds commercial non amorti sont testés au moins une fois par an. Les autres groupes d'actifs ne sont testés que s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture.

Pour les groupes d'actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est égale :

- à la somme des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction
- à laquelle s'ajoute une valeur terminale calculée par application d'un taux de croissance attendu des activités considérées à un flux normatif égal à la dernière année de la période d'extrapolation.

Le taux d'actualisation reflète les risques spécifiques à l'actif. Il ne reflète pas les risques et avantages déjà pris en compte dans les estimations de flux de trésorerie.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur nette comptable la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence au prix de marché.

Participations et autres titres immobilisés

Titres de participations et créances rattachées :

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...). Les frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité, laquelle est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenue, à l'actif net comptable corrigé, à sa valeur de rendement et aux perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire d'une participation est inférieure à sa valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée.

Autres immobilisations financières (le cas échéant) :

Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués pour les magasins.

Stocks

Le coût de revient des stocks de marchandises correspond au dernier prix d'achat, y compris les conditions obtenues à l'achat de la part des fournisseurs (ristournes et coopérations commerciales) majoré des frais accessoires, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks et qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Les frais accessoires incluent les frais de manutention et de stockage en entrepôts directement imputables à l'acquisition des produits ainsi que les frais de transport jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins.

Les stocks sont dépréciés si leur valeur probable de réalisation est inférieure à leur coût de revient.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte d'un risque d'impayé auquel elles sont susceptibles de donner lieu.

Les créances exprimées en devises sont valorisées sur la base du taux de change en vigueur à la clôture.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions".

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Provisions pour litiges

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle d'ordre légal, réglementaire contractuel, voire implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Provisions pour garantie données aux clients

Les coûts prévisibles relatifs à la garantie accordée aux clients sont provisionnés lors de la vente.

La provision est calculée sur la base d'un taux de panne calculé et du coût moyen estimé des interventions des services après-vente, et tient compte de l'évolution des ventes de produits sous garantie.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend principalement les ventes de marchandises et les ventes de services aux clients ainsi que les prestations fournisseurs.

Frais de pré-ouverture

Les frais de pré-ouverture de magasins sont pris en charges au fur et à mesure où ils sont encourus par la société.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant, se rattachant aux activités ordinaires, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Impôt sur les bénéfices

La société est intégrée fiscalement. La société mère ELO S.A., en tant que seule redevable de l'impôt, comptabilise la dette d'impôt vis-à-vis du Trésor Public. Les filiales membres de l'intégration fiscale déterminent et comptabilisent leur charge d'impôt comme si elles étaient imposées séparément, et inscrivent en compte courant leur dette d'impôt envers la société mère. Les économies d'impôt provenant des sociétés déficitaires sont constatées en résultat par la société tête de groupe de l'intégration fiscale, ELO S.A.

Les crédits d'impôt générés par la société sont restituables à la société si le groupe n'a pas pu les imputer sur le résultat d'ensemble.

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique
ELO S.A.	SA
40, avenue de Flandre	
59170 CROIX	
N° Siret 47618062500479	

La société est intégrée en consolidation selon la méthode de l'intégration globale.

Éléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

	Valeur brute
Droit au bail	66,6
Éléments achetés ou reçus en apport	1575,8
TOTAL	1642,4

Le fonds de commerce inscrit chez Auchan Hypermarché trouve pour l'essentiel son origine dans l'apport en 1997 des hypermarchés anciennement exploités par Docks de France. Il est amorti en totalité.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)			0,0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			1 758,3		0,2
Terrains			695,5		1,4
Constructions	Sur sol propre	1 249,6		22,6	
	Sur sol d'autrui	89,3		0,5	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 184,4		54,1	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			539,2		24,4
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	106,4		2,0	
	Matériel de transport	0,1		0,0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	126,2		4,6	
	Emballages récupérables et divers	0,0		0,0	
Immobilisations corporelles en cours			67,7		80,4
Avances et acomptes			58,7		26,5
TOTAL (III)			5 117,1		216,5
Participations évaluées par mise en équivalence			0,0		0,0
Autres participations			105,0		0,0
Autres titres immobilisés			0,2		0,0
Prêts et autres immobilisations financières			45,2		5,0
TOTAL (IV)			150,3		5,0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			7 025,8		221,8

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)				0,0	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			13,6	1 745,0	
Terrains			3,3	693,6	
Constructions	Sur sol propre		9,8	1 262,4	
	Sur sol d'autrui	0,0	0,5	89,3	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0,1	13,5	2 224,9	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			29,6	534,1	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		0,1	108,3	
	Matériel de transport		0,0	0,1	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		12,7	118,0	
	Emballages récupérables et divers		0,0	0,0	
Immobilisations corporelles en cours		61,2	0,0	86,9	
Avances et acomptes		10,5	0,0	74,7	
TOTAL (III)		71,8	69,6	5 192,2	
Participations évaluées par mise en équivalence				0,0	
Autres participations				105,0	
Autres titres immobilisés				0,2	
Prêts et autres immobilisations financières			14,2	35,9	
TOTAL (IV)			14,2	141,1	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		71,8	97,3	7 078,3	

L'année 2024 a été marquée par la réouverture du site de Valenciennes après un an de fermeture suite à des gros travaux.

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables			Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)			0,0			0,0	
Fonds commercial				0,0		0,0	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			1 737,0	3,7	13,5	1 727,2	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)			1 737,0	3,7	13,5	1 727,2	
Terrains						0,0	
Constructions	Sur sol propre		827,1	30,9	9,5	848,6	
	Sur sol d'autrui		64,8	2,0	0,4	66,5	
	Installations générales, agencements		1 893,6	71,4	13,2	1 951,8	
Installations techniques, matériels et outillages			416,1	41,3	29,6	427,9	
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers		95,5	2,9	0,1	98,3	
	Matériel de transport		0,1	0,0	0,0	0,1	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier		98,0	21,6	12,7	106,8	
	Emballages récupérables et divers		0,0	0,0	0,0	0,0	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)			3 395,3	170,2	65,4	3 500,1	
TOTAL GENERAL (I + II)			5 132,3	173,9	78,9	5 227,3	
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Fonds comm.	0,0			0,1			-0,0
Autres							
INCORPO.	0,0			0,1			0,0
Terrains	0,0			0,0			0,0
Constructions :							
sol propre	8,5	0,0		11,8	0,0		-3,3
sol autrui	0,5			2,2			-1,6
install.	1,4	0,0	0,0	4,1	8,4	0,0	-11,1
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0,2	0,0		4,7	3,1		-7,6
Inst gén.	0,1	0,0		0,1	0,3		-0,3
M.Transport							
Mat bureau.	0,1	0,0		0,0	0,0		0,1
Emball.							
CORPO.	10,9	0,0		23,0	11,7		-23,9
Acquis. de titres							
TOTAL		0,0		23,1	11,7		-23,9
Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Liste des filiales et participations										
(en M€)										
Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats (4)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				103,2	92,7					
GIE CENTRALE DE SERVICES	0,0	-0,5	63.56%	0,0	0,0			1,9	-5,1	0
AUCHAN ENERGIES	2,5	0	100%	5,2	5,2			2 173,4	3,7	4,4
AUCHAN CARBURANT	46,5	4,7	100%	46,7	46,7			1 413,1	17,7	57,3
AUCHAN RETAIL AGRO	24,7	0,2	100%	40,8	40,8			1 464,5	1,5	5,4
SOMARVRAC (3)	0,5	-14,5	100%	10,5	0			0,3	-1,3	0
Participations (10 à 50% du capital) - à détailler										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble) : Illi&co	8,4	-30,1	20.25%	1,7	1,7			35,1	10,5	0
Filiales étrangères (ensemble) (1)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										
TOTAL				1,7	1,7					
(1) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.										
(2) Dans la monnaie locale d'opération.										
(3) Les titres de SOMARVRAC ont été acquis pour une valeur d'1 euro.										
Le tableau ci-dessus présente les titres des sociétés du groupe détenus par notre société.										
Notre société détient également à plus de 5% :										
- Néant										
Notre société détient également à plus de 10% :										
- 50%des titres OSNY DRIVE,										
- 65,79% des titres SCI SOGEP,										
- 50% des titres GIE SERVICIMMOG.										
- 40% des titres SCI IMMEPINAY										

Etat des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations							
Prêts				30,7	30,5	0,2	
Autres immos financières				5,2	0,0	5,2	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				35,9	30,5	5,4	
Clients douteux ou litigieux				20,9	20,9		
Autres créances clients				160,0	160,0		
Créances représentatives de titres prêtés				0,0	0,0		
Personnel et comptes rattachés				5,3	5,3		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				0,0	0,0		
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			0,0	0,0		
	Taxe sur la valeur ajoutée			98,7	98,7		
	Autres impôts			7,6	7,6		
	Etat - divers			2,0	2,0		
Groupes et associés				106,1	106,1		
Débiteurs divers				628,1	628,1		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				1 028,9	1 028,9		
Charges constatées d'avance				23,1	23,1		
TOTAL DES CREANCES				1 088,0	1 082,5	5,4	
Prêts accordés en cours d'exercice							
Remboursements obtenus en cours d'exercice							
Prêts et avances consentis aux associés							
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles							
Autres emprunts obligataires							
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				0,0	0,0		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				1,1	0,0	0,0	1,1
Emprunts et dettes financières divers				245,9	5,9	240,0	0,0
Fournisseurs et comptes rattachés				1 882,7	1 882,7		
Personnel et comptes rattachés				117,2	117,2		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				104,7	104,7		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						
	Taxe sur la valeur ajoutée			158,6	158,6		
	Obligations cautionnées						
	Autres impôts			48,1	48,1		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				47,9	47,9		
Groupes et associés				422,0	422,0		
Autres dettes				211,8	211,8		
Dette représentative de titres empruntés							
Produits constatés d'avance				16,9	16,9		
TOTAL DES DETTES				3 256,9	3 015,8	240,0	1,1
Emprunts souscrits en cours d'exercice					Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				440,0			

La ligne Emprunts et dettes financières enregistre la dette structurelle souscrite auprès d'Auchan Retail France.

Les emprunts de 260M€ et 180M€ ont été intégrés au capital suite à une augmentation de capital par incorporation de créances.

Etat des Capitaux Propres

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2024	Valeur nominale
Actions ordinaires	2 844 108	38 449 467		41 293 575	10,80
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	2 844 108	38 449 467		41 293 575	

La valeur nominale des parts est passée de 20€ à 10,80€ en date du 25 novembre 2024.

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	56,9	769,0	379,9				446,0
Primes d'émission, de fusion, d'apport,							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	5,7						5,7
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	0,0						0,0
Report à nouveau	-154	379,9			-228,3		-2,2
Résultat de l'exercice	-228,3	-369,3			228,3		-369,3
Subventions d'investissement	1,2		0,0				1,1
Provisions réglementées	251,2	10,9	34,8				227,3
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-67,1	790,5	414,8		0,0		308,6

Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Dépenses d'énergie	7,9		
Charges financières		0,2	
Autres charges diverses	10,3		
Assurances	0,1		
Loyers	2,1		
Charges locatives	2,4		
Droits et taxes	0,0		
	0,0		
TOTAL	22,9	0,2	

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Loyers - Droit entrée	1,3		
Programme Fidélité	15,5		
TOTAL	16,9	,0	

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts	0,5
Factures non parvenues - Fournisseurs immobilisations	47,0
Organismes sociaux	42,3
Provision congés payés	89,1
Personnel - Autres charges à payer	20,7
Personnel - Formation continue	1,0
Factures non parvenues - Achats marchandises	324,1
Factures non parvenues - Frais généraux	191,6
Provision pour participation	3,7
RRR à accorder	2,0
Divers - Charges à payer	2,1
Total	724,0

Produits à recevoir

	Montant
Divers - Produits à recevoir	4,2
Client - Factures à établir	13,6
RRR à obtenir	49,6
Etat - Produits à recevoir	1,4
Total	68,9

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	251,2	10,9	34,8	227,3
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	251,2	10,9	34,8	227,3
Provisions pour litige	18,1	10,9	12,1	16,8
Provisions pour garanties	6,5	4,4	6,5	4,4
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	0,3		0,1	0,3
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	64,4	4,7		69,1
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	47,6	127,6	28,2	146,9
TOTAL (II)	136,8	147,5	46,8	237,5
Provisions sur immos incorporelles	0,0	0,1	0,0	0,1
Provisions sur immos corporelles	48,8	37,3	3,0	83,2
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	10,5	0,0		10,5
Provisions sur autres immos financières	0,7			0,7
Provisions sur stocks	25,8	24,9	24,0	26,7
Provisions sur comptes clients	18,0	23,6	8,3	33,3
Autres provisions pour dépréciations	15,8	32,2	3,0	44,9
TOTAL (III)	119,6	118,2	38,3	199,5
TOTAL GENERAL (I + II + III)	507,7	276,6	120,0	664,3
Dont dotations et reprises d'exploitation		82,0	82,1	
Dont dotations et reprises financières		0,0	0,0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		194,5	37,8	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Les provisions pour litiges comprennent :

- des provisions pour litiges avec le personnel pour 7,7M€
- des provisions pour litiges avec les fournisseurs pour 2,1M€
- des provisions pour litiges divers pour 7M€

Les provisions pour pensions reprennent la provision pour indemnités de départ en retraite pour 69M€.

Les autres provisions pour risques et charges comprennent principalement :

- la provision primes de progrès et le forfait social pour 9,2M€
- la provision PSE Hestia pour 115M€
- la provision de la Situation Nette Négative de Somarvrac pour 15,2M€
- la provision de la médaille du travail pour 7M€

Ventilation des reprises de provisions en utilisées et non utilisées :

	Reprises utilisées	Reprises non utilisées
Provisions pour litiges	10,1M€	2M€
Autres provisions pour risques et charges	26,9M€	1,3M€

Engagements pris en matière de retraite

Les engagements, dont les droits sont calculés selon la recommandation ANC 2013-02 amendée en novembre 2021, sont comptabilisés selon la méthode dite du corridor qui :

- permet de ne pas enregistrer les pertes et les gains actuariels qui n'excèdent pas 10% de la valeur la plus élevée, en début d'exercice entre le montant de l'engagement et la juste valeur des actifs du régime
- impose d'enregistrer en résultat l'éventuel excédent, de manière étalée sur la durée d'activité moyenne résiduelle attendue des bénéficiaires du régime de l'entreprise avec un décalage d'un an.

Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Le régime d'indemnités de fin de carrière est partiellement financé par le versement de primes à des compagnies d'assurance.

Les primes de médailles du Travail (20, 30, 35 et 40 ans d'activité professionnelle) sont provisionnées selon un calcul actuariel et conformément aux normes IFRS/IAS19.

Le taux de sortie est identique à celui retenu pour les indemnités de fin de carrière.

Les principales hypothèses actuarielles retenues dans l'évaluation de l'engagement IFC et les médailles du travail sont :

Taux d'actualisation :

Cadres	2.80%
Maîtrises / Techniciens	3.50%
Ouvriers / Employés	2.35%
Taux de rotation du personnel	Par tranche d'âge
Initiative du départ	Salarié
Table de mortalité	TF 00-02

Age de départ à la retraite :

Cadres	Taux plein CNAV âge début de carrière 22 ans
Maîtrises / Techniciens	Taux plein CNAV âge début de carrière 20 ans
Ouvriers / Employés	Taux plein CNAV âge début de carrière 20 ans

Non comptabilisés, ils sont présentés en tant qu'engagements hors bilan.

La société Auchan Hypermarché applique la méthode du corridor.

Au 31/12/2024, son montant est de 69M€.

Le montant des écarts actuariels non comptabilisés au 31/12/2024 sont de 32M€ en hors bilan.

Auchan Hypermarché	En k€ au 31/12/2024	En k€ au 31/12/2023	Variaton
Valeur actuelle de l'engagement	132 639	150 252	-11,72%
Juste valeur des actifs du régime	95 245	99 236	-4,02%
Passif / (actif net)	-37 393	-51 016	-26,70%

Ventilation du Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	11 966,5	11 541,3	3,68%
Production vendue biens	1 101,6	955,7	15,27%
Production vendue services	520,5	500,6	3,97%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	13 485,0	12 929,7	4,30%
Chiffres d'affaires nets-Export	103,5	67,9	52,36%
Chiffres d'affaires nets	13 588,5	12 997,6	4,55%

Le chiffre d'affaires a été réalisé principalement en France dans le secteur des hypermarchés.

Analyse du Résultat Financier

Le Résultat Financier à la clôture s'élève à

24,5 M€

A la clôture précédente, il s'élevait à

-60,3 M€

Il se décompose principalement et comparativement comme suit :

Nature des indications (exprimés en millions d'euros)	Exercice N	Exercice N-1
a) Produits financiers de participations	85,3	5,3
b) Autres intérêts et produits assimilés	0,0	0,0
c) Reprises sur provisions et transferts de charges	6,5	1,9
d) Autres produits financiers		0,0
e) Dotations financières aux amortissements et provisions	0,0	0,0
f) Intérêts et charges assimilées	-67,2	-67,5
g) Autres charges financières		0
h) Résultat sur différences de change	0,0	-0,0
Résultat Financier	24,5	-60,3

f) Les charges financières comprennent principalement les frais financiers sur le prêt Auchan Retail France pour 30,6M€ et les frais financiers sur comptes courants pour 29M€.

Analyse du Résultat Exploitation

Le Résultat Exploitation à la clôture s'élève à -242,3 M€

A la clôture précédente, il s'élevait à -214,3 M€

Il se décompose principalement et comparativement comme suit :

Nature des indications (exprimés en millions d'euros)	Exercice N	Exercice N-1
a) Chiffres d'Affaires net	13 588,5	12 997,6
b) Autres produits	112,9	111,2
c) Achats de marchandises & de matières premières	-10 640,5	-9 927,9
d) Autres Achats et Charges Externes	-1 396,2	-1 424,9
e) Impôts et Taxes	-180,7	-183,5
f) Frais de personnel	-1 419,0	-1 505,6
g) Dotations d'exploitation	-253,4	-240,7
h) Autres charges	-53,9	-40,5
Résultat Financier	-242,3	-214,3

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Eu égard au caractère confidentiel de cette information, les rémunérations ne sont pas divulguées.

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Cadres	2616	2770			2616	2770
Agents de maîtrise	935	947			935	947
Employés et techniciens	37546	40123			37546	40123
Autres (apprentis...)	1510	1708			1510	1708
TOTAL	42607	45548	0	0	42607	45548

L'effectif moyen* du personnel est de : 42 607

* La donnée est désormais présentée en effectif moyen et non en ETP moyen y compris pour l'année 2023.

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	-217,9	0,0	-217,9
Résultat exceptionnel	-153,7	0,0	-153,7
Crédits d'Impôts antérieurs		-6,2	6,2
Contribution sociale			
Contribution exceptionnelle			
TOTAL	-371,7	-6,2	-365,5

Le taux d'imposition s'élève à 25%.

La contribution sociale est 3,3%.

Les crédits d'impôt se composent comme suit :

- Crédit d'impôt Mécénat -6,2M€

La ligne d'impôt ressort donc au compte de résultat à -6,2M€

Fiscalité différée

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	227,3	251,2
Subventions d'investissement	1,1	1,2
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	228,5	252,4
Total passif d'impôt futur	59,0	63,1
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	69,1	64,4
Autres risques et charges provisionnés		
Charges à payer	75,6	72,8
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement	484,1	228,0
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	628,8	365,2
Total actif d'impôt futur	162,4	91,3
Situation nette	-103,4	-28,2

(1) Taux d'impôt :	25,83%	25,83%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	25,00%	25,00%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%	3,30%
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :	0,00%	0,00%

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes

Il n'y a pas eu de transactions significatives effectuées par la société avec des parties liées qui n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché.

Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements réciproques (à détailler)				
Garantie de bonne exécution	0,7			
Garantie de paiement	29,2			
Garantie de paiement de bail	5,0			
Garantie fiscale	0,2			
Gains actuariels relatifs aux indemnités de fin de carrière	31,7			
Options sur terrains & immeubles	4,9			
III. Total engagements réciproques	71,7			